

La maturation des cultures d'hiver se poursuit avec les températures chaudes et en absence de pluie en attente d'un risque d'orage en ce milieu de semaine. Dans ces conditions, ne pas confondre sec et mûr au risque d'avoir des difficultés au stockage voire des pertes de rendement en colza.

ORGE D'HIVER

Deuxièmes échos décevants à moyens et hétérogènes

La récolte se poursuit. Après les premiers échos moyens, les derniers retours sont plus décevants. Il peut s'agir de sols moins filtrants qui ont été d'avantage pénalisés par les fortes précipitations. L'orge d'hiver est plus sensible à l'hydromorphie et l'asphyxie racinaire que le blé.

Un bon couvert est un couvert semé tôt

Deux stratégies : soit juste être en règle et dans ce cas pas d'urgence pour semer les moutardes qui piègeront ce qu'elles pourront et n'apporteront pas grand-chose. Ce n'est pas très cher mais quand c'est peu utile, c'est toujours trop cher. Penser à demander les dérogations pour pouvoir faire du faux semis, gérer les vivaces etc selon les cas.

Une autre stratégie : semer très tôt un couvert multi-espèces pour nourrir le sol en interculture, piéger l'azote minéral et fixer de l'azote organique, produire de la matière organique (à force), lutter contre le ruissellement érosion, favoriser la biodiversité utile (et patrimoniale), maintenir les mycorhizes vivantes, booster l'activité biologique des sols pour des cultures moins malades, etc ... tout cela vaut bien un investissement de plusieurs dizaines d'euros, mais pour avoir un retour sur investissement il faut semer tôt. C'est surtout vrai pour les graminées et les légumineuses, avec une préparation pas forcément coûteuse mais assez soignée et une densité suffisante. En présence de moutardes dans le mélange, choisir des variétés très très tardives. Pour débiter, une règle de base est de semer chaque espèce à 1/4 de dose dans un mélange à 4 espèces, 1/6 de dose dans un mélange à 6 etc ... Des mélanges jusqu'à 12 espèces sont parfois proposés, mais 6 c'est déjà très intéressant. Les espèces sont choisies en fonction des objectifs recherchés. Souvent il y aura par exemple au moins un radis et une autre brassicacée, une graminée (ex avoine de printemps), une féverole et une autre légumineuse. Les options sont par exemple le tournesol, le sarrazin, la phacélie etc ...

COLZA

Depuis plusieurs années, Terres-Inovia vous met en vigilance sur la date de récolte des colzas. Il s'agit de limiter au maximum les pertes de grains qui peuvent représenter plusieurs quintaux à l'hectare.

A la date optimale, il ne doit pas y avoir plus de 20 à 30% de tiges vertes, pour éviter la présence de siliques vertes qui ne seront pas battues, et le grain doit atteindre les 9% d'humidité. Les variétés récentes sont moins sensibles à l'égrenage, par contre en cas d'attaque par des maladies de fin de cycle sur siliques, un compromis sera à trouver pour limiter l'égrenage. L'institut estime aussi qu'une coupe avancée permet de réduire les pertes de l'ordre de 3q.

Comme toujours, la récolte les parties les plus sales en dernier évite la dissémination des graines d'adventices.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 03 juillet 2018 (BSV G.C. N°20), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, C.Chatain, F.Dumoulin, B.Schmitt, A.Warin, S.Wieruszkeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole. Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.